



**Conseil national  
de l'information statistique**

**Commission  
« Environnement et développement durable »**

Réunion du 4 avril 2024

**Fiche descriptive pour  
une demande d'avis d'opportunité**

**Passagers aériens (ENPA) (Enquête nationale des)**

## 1. Titre

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Intitulé de l'enquête | Enquête nationale des passagers aériens (ENPA) |
|-----------------------|--|

## 2. Statut de l'enquête

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Initiative               | Enquête d'initiative nationale ou régionale |
| Contenu du questionnaire | Sans lien avec un règlement européen        |

## 3. Champs de l'enquête

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Unité statistique enquêtée | Individu ou ménage  |
| Champ statistique couvert  | Ensemble des passagers des vols commerciaux au départ des aéroports de France métropolitaine. Seuls les individus de plus de 15 ans sont interrogés, et des questions sur les accompagnants permettent d'avoir des informations sur l'ensemble des passagers. |
| Champ géographique         | L'enquête couvre les principaux aéroports de la France (au minimum les 10 plus grands, couvrant près de 85% du trafic total français).  |

## 4. Présentation de l'enquête

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Titre du(es) questionnaire(s)        | Enquête auprès des passagers aériens  |
| URL de consultation du questionnaire | Le questionnaire sera mis à disposition lors de la parution des résultats 2023 dans le courant de l'année 2024, sur le site du ministère :<br><a href="https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa">https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa</a>   |
| Objectifs                            | L'objectif principal est de mieux connaître le profil des passagers aériens et les caractéristiques des voyages qu'ils réalisent. Ces informations permettent d'enrichir les observations de trafic pour des usages internes à la DGAC, tels que le calibrage des prévisions, et pour des usages permettant d'éclairer le débat public, notamment au sujet des motifs de déplacement ou des statistiques sur les origines et destinations des passagers, inexplores par d'autres sources sur les vols directs en raison des correspondances et escales. L'ENPA contribue aussi à la précision d'autres indicateurs comme l'indice des prix du transport aérien. |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
|                                      | <p>Ainsi cette enquête permet une meilleure connaissance des composantes de l'industrie du transport aérien et des équilibres économiques.</p>  |
| Thèmes du (ou des) questionnaires    | <p>Les principaux thèmes abordés dans l'enquête sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les caractéristiques des passagers au départ (lieu de résidence, tranche d'âge, genre, CSP, situation familiale, motifs du voyage),</li> <li>- les caractéristiques du voyage (raisons du choix de l'aéroport utilisé, de la compagnie aérienne, prix du billet, durée du voyage et montant dépensé),</li> <li>- les modes d'accès à l'aéroport et de post acheminement à la destination finale (voiture, bus, TGV, etc..),</li> <li>- l'origine/destination vraie du passager et non de son vol direct seulement (utilisation ou non de correspondances, aéroport de correspondance), prenant en compte à la fois les vols successifs mais aussi les utilisations d'autres transports avant et après les aéroports.</li> </ul> |
| Historique                           | <p>Cette enquête a été réalisée pour la première fois en 2009, puis chaque année jusqu'en 2016. L'enquête n'a ensuite été reprise qu'en juillet 2022 et est actuellement réalisée jusqu'en 2024.</p> <p>La pause entre 2016 et 2022 s'explique par un manque de ressources (budget/RH). Il était prévu de relancer l'enquête en 2020, mais la crise COVID a retardé sa reprise.</p>   |
| Faits marquants précédentes éditions | <p>Passage de 2 à 3 vagues annuelles en 2011.</p> <p>Passage d'un questionnaire papier à un questionnaire électronique en 2022.</p>   |
| Concertation                         | <p>La mise au point du questionnaire et son évolution se fait en concertation avec les principaux acteurs concernés, pouvant être intéressés par les résultats de l'enquête. Nous pouvons citer : le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), UAF (Union des aéroports français), le STAC (Service Technique de l'Aviation Civile), l'INSEE, la banque de France, le comité régional touristique d'île de France, l'ART, le SDES, des universitaires (chaire Pégase)...</p> <p>Il est prévu de réunir un comité de concertation avec ces différents utilisateurs potentiels courant 1er semestre 2024. L'objectif est de recueillir les besoins et affiner les objectifs. La DGAC/DTA</p>  |

contactera également des partenaires sociaux et associations.

Origine de la demande

Cette enquête a pour objectif de répondre aux nombreuses questions provenant du gouvernement, des parlementaires et des collectivités territoriales, relatives notamment au profil des passagers aériens, à leur destination vraie, au tarif grâce auquel ils voyagent, etc... Cette enquête permet également une meilleure connaissance des pré- et post acheminement des passagers : des informations très importantes pour l'amélioration de l'intermodalité et l'accessibilité des aéroports dans le cadre de la politique de développement durable.

De plus, cette enquête permet de répondre aux demandes des citoyens par exemple en lien avec les usages des transports et leur décarbonation, mais aussi des acteurs du secteur (compagnies, aéroports, entreprises du secteur, ONG, collectivités, convention citoyenne...) ou des autorités publiques. Il est de plus en plus indispensable d'apporter des éléments de réponse pour analyser et prévoir l'activité dans le secteur des transports.

Enfin cette enquête vise à répondre à la recommandation R13 du rapport du groupe de travail du Cnis présidé par M. Bernadet et intitulé "Inventaire des besoins d'information sur les transports" de 2007 qui demandait de "Recueillir auprès des opérateurs de transport collectif l'information adéquate sur les flux et les prix". Suite à l'impossibilité finalement rencontrée de mobilisation des bases de données sur les billets, comme cela était suggéré dans le rapport en référence aux travaux réalisés aux États-Unis, l'enquête auprès des passagers aériens a été mise en place afin de donner une approximation des informations demandées sur les flux de passagers.

Voici un lien vers ce rapport :

[https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP\\_2007\\_102\\_besoins\\_informations\\_transports.pdf](https://www.cnis.fr/wp-content/uploads/2017/10/RAP_2007_102_besoins_informations_transports.pdf)

Place dans un dispositif statistique

Cette enquête vient compléter le dispositif existant qui collecte, au travers des questionnaires d'aéroports, les flux de trafic. Ces trafics sont mesurés de la manière suivante : chaque mouvement d'avion entre deux aéroports (dont l'un est situé en France) donne lieu à une collecte de données le concernant : nombre de sièges offerts, passagers transportés, quantités de fret, compagnie aérienne exploitant le vol, module exploitation, motorisation, etc...

Pour autant, la DGAC ne dispose actuellement d'aucune information d'ordre qualitative sur les passagers transportés : leur destination « vraie », leur typologie, etc...

|                          |   |
|--------------------------|---|
|                          | <p>L'objectif de cette enquête est de combler cette lacune.</p> <p>L'enquête permet des apports complémentaires aux dispositifs statistiques existant tels que l'Enquête Mobilité des Personnes, en termes de connaissance détaillée de statistiques sur les motifs des déplacements aériens, sur les origines et destinations des passagers et sur les caractéristiques des voyages effectués. L'enquête apporte également des informations longitudinales. L'ENPA permet aussi d'avoir accès à une plus grande taille d'échantillon que ce que propose l'Enquête Mobilité des Personnes, avec une actualisation plus fréquente des résultats.</p>   |
| Extensions géographiques | <p>L'enquête est réalisée au minimum sur les 10 plus grands aéroports français. La DGAC/DTA se laisse la possibilité d'enquêter des aéroports supplémentaires, en métropole ou dans les outre-mer.</p>  |
| Utilisateurs             | <p>Le rapport d'enquête qui présente des données agrégées au niveau national est accessible sur le site <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa">https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa</a>. Des rapports détaillés par aéroport sont établis et transmis directement aux gestionnaires concernés.</p> <p>Les données publiées précédemment ont été reprises entre autres par la presse et des ONG dans des publications. Les demandes d'analyses spécifiques proviennent essentiellement du gouvernement ou de questions parlementaires : en termes de politiques publiques pour mieux comprendre les dynamiques du transport aérien et adapter les mesures (décarbonation, tourisme...), en termes opérationnels à un niveau macroéconomique pour les entreprises du secteur (compagnies, aéroports etc.) par exemple sur le retour partiel des passagers pour motif professionnel, ou l'âge des voyageurs pour dimensionner les services.</p> <p>Des demandes d'accès aux données par des laboratoires de recherche ont montré des souhaits d'utilisations variées : études sociologiques, dépenses des touristes...</p> <p>De plus les compagnies françaises attendent la publication 2023 sans connaître les détails de l'utilisation qu'ils en feront. Des échanges sont en cours avec la Banque de France et l'INSEE pour alimenter des enquêtes sur le tourisme.</p> <p>Le comité de consultation en cours de constitution permettra d'en savoir plus sur les besoins et utilisations des membres identifiés.</p> |

## 5. Caractéristiques techniques

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Périodicité de l'enquête | Ponctuelle ou pluri-annuelle   |
| Période de collecte      | <p>L'enquête 2025 sera réalisée en continu sur l'année 2025, ce qui signifie une fréquence quotidienne sur les aéroports principaux tels Orly et Charles-de-Gaulle, et hebdomadaire sur les intermédiaires tels Nantes et Beauvais. L'enquête sera ensuite renouvelée en 2028.</p> <p>Cette façon d'enquêter est revue par rapport aux enquêtes précédentes. Auparavant l'enquête se déroulait en 3 vagues d'une semaine chaque année : une en mars, une en juillet, une en octobre, représentatives de la basse, moyenne et haute saison du trafic aérien français.</p> <p>En 2025 nous avons fait le choix d'augmenter fortement la taille d'échantillon (passage de 40 000 à 150 000 questionnaires annuellement) et d'enquêter en continu sur l'année. Ce choix permettra d'être mieux représentatif du trafic aérien français et de moins subir de biais dû aux aléas sur les semaines choisies.</p> <p>En contrepartie, l'enquête ne sera réalisée qu'un an sur trois.</p> |
| Mode de collecte         | <p>La collecte se déroule dans les halls d'embarquement des aéroports, au moment où les passagers attendent pour embarquer. Elle est assurée par un prestataire externe.</p> <p>La collecte se fait en partie en face à face avec l'enquêteur (l'enquêteur pose les questions directement à l'enquêté) et en partie auto-administrée (l'enquêté complète lui-même le reste du questionnaire).</p> <p>Les réponses de la partie en face à face sont recueillies sur la tablette de l'enquêteur. Puis la partie auto-administrée du questionnaire est accessible via un QR Code montré par l'enquêteur, et les réponses sont complétées sur le portable du passager.</p>   |
| Comitologie              | <p>Le comité de pilotage de l'enquête est composé d'agents de la DGAC/DTA et présidé par le sous-directeur des études, des statistiques et de la prospective. Le comité de suivi associe en plus le prestataire enquêtant dans les aéroports pour le compte de la DGAC/DTA. Ce comité de suivi se réunit régulièrement. Ainsi, l'enquête est pilotée par la sous-direction, et sa réalisation est suivie par la sous-direction et le prestataire.</p>  |

|                            |  |
|----------------------------|--|
|                            | <p>La DGAC/DTA réunira un premier comité de concertation avec les différents utilisateurs potentiels courant 1er semestre 2024.</p> <p>La demande d'avis de conformité permettra une revue par les pairs du comité du label des méthodes statistiques utilisées.</p>   |
| Contraintes pour l'enquête | <p>Aucune contrainte sur l'enquête n'est mise en place. Aucune question n'est intrusive dans la sphère privée, les seules questions personnelles concernent la CSP, la tranche de revenu, l'âge, le genre, la nationalité et le lieu de résidence. Le temps de réponse approximatif est de 15 minutes, décomposé en 5 minutes en face à face avec l'enquêteur et 10 minutes en auto-administré.</p> <p>Le questionnaire est décliné en 10 langues en plus du français : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, polonais, portugais et russe.</p>  |
| Coût de l'enquête          | Approximativement 1 000 000 d'€.   |
| Organisme collecteur       | A définir pour 2025, l'organisation du marché est en cours. Pour la période 2022-2024, IFOP était le collecteur.   |
| Plan de sondage            | <p>Les 4 critères clés à prendre en compte lors de la stratification de l'échantillon pour chaque aéroport et période d'enquête sont :</p> <p>La destination du vol (15 segments géographiques selon le faisceau géographique et selon que l'aéroport de destination soit ou non un hub).</p> <p>Le type d'opérateur (3 : Skyteam, Bas-coûts, Autre régulier).</p> <p>La distribution par jour (7 : du lundi au dimanche)</p> <p>Les tranches horaires (4 : 6h-9h; 9h-16h; 16h-19h; 19h-24h).</p> <p>Nombre de questionnaires par vol : Au minimum 10, au maximum 10% de la capacité de l'avion, sans dépasser 40.</p> |
| Taille de l'échantillon    | 150 000  |

## 6. Service(s) producteur(s)

|                              |  |
|------------------------------|--|
| Service producteur principal | Direction générale de l'aviation civile (DGAC) |
|------------------------------|--|

|  |   |
|--|---|
| Autres services producteurs                    |   |
| Partenariat                                    |   |
| Date prévisionnelle de la première publication | <p>Mars 2026 sur le site du ministère pour les résultats agrégés : <a href="https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa">https://www.ecologie.gouv.fr/enquete-nationale-des-passagers-aeriens-enpa</a>. Les supports sont des présentations powerpoint.</p> <p>Une réflexion sur une ouverture de certaines micro-données au public est en cours de discussion.</p> |